



*Sylva Pro, organisme de formation agréé, organise une session de formation sur le thème :*



**« METTRE EN PRATIQUE LE TRAITEMENT IRREGULIER DES FORETS.  
MARTELAGE, QUALITE DES BOIS ET EXPLOITATION.  
APPLICATIONS EN FORETS RESINEUSES (DOUGLAS, PIN NOIR / LARICIO...) »**

*« PARCOURS GESTIONNAIRE » SMCC : PLUSIEURS MODULES SUCCESSIFS POUR SE PERFECTIONNER*



**02 ET 03 JUILLET 2024 – REGION OCCITANIE – LOZERE (CEVENNES ET CAUSSES)**



*Session éligible aux dispositifs d'aides à la formation professionnelle*



*Session animée par des experts Pro Silva*





## « METTRE EN PRATIQUE LE TRAITEMENT IRREGULIER DES FORETS. MARTELAGE, QUALITE DES BOIS ET EXPLOITATION. APPLICATIONS EN FORETS RESINEUSES (DOUGLAS, PIN NOIR / LARICIO...) »

**Présentation générale :** La « Sylviculture Mélangée à Couvert Continu » (SMCC), développée par **Pro Silva France** depuis 30 ans, est basée sur une approche écosystémique et intégrée des peuplements forestiers. Sa mise en pratique nécessite toutefois un minimum de connaissances, de méthodes et d'outils. Le martelage est le moment-clé de cette gestion, qui doit englober à la fois les questions sylvicoles, économiques, techniques et écologiques. Le présent stage, animé par des spécialistes, a pour objectif de mettre en pratique ce moment-clé, par plusieurs exercices en conditions réelles, durant lesquels seront évoqués tous les corollaires économiques (qualité des bois) et techniques (exploitation) en situations variées.

### **Objectifs pédagogiques :**

- Comprendre la logique de planification du traitement irrégulier à l'échelle d'une coupe / parcelle
- Mettre en pratique par des prises de mesure in situ et réaliser plusieurs martelages en conditions réelles.
- Analyser les corollaires techniques associés au martelage en irrégulier (exploitation, qualité des bois...)

**Prérequis :** Connaissances de base en gestion forestière nécessaires (les différents modes de traitement et régimes sylvicoles, les principaux outils et critères de mesure en forêt type « surface terrière » ...)

**Matériel nécessaire :** Prévoir chaussures de marche, vêtements adaptés, calepette et bloc-note.

**Lieux de visite :** Les visites de terrain et les applications seront faites en forêts résineuses de moyenne montagne (Cévennes) et de plaine (Causses ...) en Lozère et dans des peuplements de douglas, pins noirs, pin laricio et mélèze. Mais les principes de base qui seront évoqués sont généralisables à tous les contextes.

**Publics-cible :** Forestiers praticiens : gestionnaires privés et publics, propriétaires forestiers, responsables de collectivités, organismes de la filière-bois notamment entrepreneurs de travaux forestiers ...

**Intervenants principaux pressentis :** Alain GIVORS, Gestionnaire forestier, ancien Président de Pro Silva France, Vincent GARAUD, Expert Forestier et Nicolas LUIGI, Délégué Général de Pro Silva France

**Nombre de stagiaires :** minimum 10 personnes, maximum 18 personnes

**Bulletin d'inscription :** téléchargeable [EN CLIQUANT ICI](#)

Une fois préinscrits, les participants recevront une **convention de formation** (à renvoyer signée) ainsi que le programme détaillé et les informations logistiques (lieux et horaires de rendez-vous, liste des participants...).

### **Frais d'inscription :**

Prix pour cette **session unique** : **750€ TTC** (adhérents de Pro Silva France) ou **800€ TTC** (non adhérents)  
Tarifs n'incluant pas le logement, ni les repas, à la charge des stagiaires.

### **NOUVEAUTE : « PARCOURS GESTIONNAIRE » : 6 MODULES SUCCESSIFS POUR SE PERFECTIONNER**

|| Tarif réduit (réservé aux adhérents) si participation à au moins 4 des 6 sessions du cycle « parcours gestionnaire » : modules « initiation », « martelage feuillu », « diagnostic et planification », « martelage résineux », « travaux sylvicoles et « inventaires et placettes » organisés sur les années 2023 et 2024 : **675€/session pour la participation à 4 sessions, 650€/session pour participation à 5 sessions et 600€/session pour participation aux 6 sessions programmées en 2023 et 2024**

**Modalités et délais d'accès :** Toute demande est traitée dans un délai de 15 jours. Les formations sont confirmées ou annulées dans un délai de 15 jours avant le démarrage

**Suivi et évaluation :** attestation de fin de formation, questionnaire de satisfaction et questionnaire d'autoévaluation en fin de formation

**Accessibilité aux personnes handicapés :** Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter pour étudier les possibilités de faisabilité et d'adaptation de nos formations aux besoins.

**Possibilités de financements :** Ce stage peut bénéficier d'une prise en charge dans le cadre de la formation professionnelle : contact auprès de Sylva Pro. Pour toute personne souhaitant s'inscrire mais ne bénéficiant pas de possibilités de prise en charge professionnelle, contactez Nicolas LUIGI (coordonnées ci-dessous)

### **Inscriptions et renseignements administratifs :**

SYLVA PRO - 103 avenue de Rochemaure

26200 MONTELMAR

Contact : **Béatrice RIEUSSET**

Tel : 04 75 01 34 94

Mail : [b.rieusset@sylvacampus.fr](mailto:b.rieusset@sylvacampus.fr)

Site Internet : [www.sylvacampus.org](http://www.sylvacampus.org)



### **Renseignements techniques :**

Pro Silva France

Nicolas LUIGI

Tel : 06 71 90 16 00

Mail : [nicolas.luigi@prosilva.fr](mailto:nicolas.luigi@prosilva.fr)

[www.prosilva.fr](http://www.prosilva.fr)